

# Chalette

Magazine municipal / n°118 / Septembre 2020



## Place **C**ommune



### Mesures sanitaires

La santé publique au cœur des préoccupations municipales

> Pages 4 et 5



### Un été très singulier

> Pages 8 et 9

Suivez-nous  
sur les réseaux  
sociaux !



**À VOS MASQUES,  
PRÊTS, RENTREZ !**

## Hutchinson : attention, danger !

Le 4 juin 2020, la direction générale d'Hutchinson annonçait la suppression de 4 000 emplois dans le groupe, dont 1 000 en France avec une prévision de 200 sur le site de Chalette.

J'avais alors alerté sans tarder les élus parlementaires de la circonscription et les élus territoriaux (de la Région, de l'agglomération et du PETR) sur cette situation très préoccupante ; s'en sont suivies plusieurs réunions avec la direction d'Hutchinson, le Préfet de Région, puis une rencontre au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, avec la présence de J.Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, et de représentants syndicaux locaux (voir page 3).

En vain, puisque j'apprends en début de ce mois, par la presse et la section locale du syndicat UNSA, la confirmation de la suppression de 197 emplois sur un total de 1221 à Chalette par le biais d'un plan de départs volontaires.

Ces suppressions d'emplois auront un impact important sur les entreprises travaillant pour Hutchinson, lesquelles sont souvent des PME. C'est donc toute l'agglomération qui sera impactée au niveau économique.

### Des choix inadmissibles !

Pourtant, Hutchinson, leader mondial dans le caoutchouc, a d'importantes parts de marchés dans tous les secteurs, a un carnet de commandes rempli mais ne privilégie pas les sites en France.

Or, l'État, dans son Plan de Relance, annonce injecter plusieurs milliards d'euros afin d'aider les relocalisations et la compétitivité des entreprises.

Qu'en est-il donc pour Hutchinson, filiale de Total, n'ayant pas fait appel au chômage partiel pendant le confinement, et ce pour pouvoir distribuer des dividendes aux ac-



tionnaires ? Au lieu d'investir sur le secteur, l'entreprise a annoncé le transfert de certaines productions vers des pays étrangers, entraînant la suppression massive d'emplois dans les catégories les moins qualifiées et provoquant une grande inquiétude pour les personnels non diplômés, premières victimes de cette stratégie. La fermeture de l'atelier « flexibles » est prévue en 2021 avec la suppression de 82 postes !

Cette décision est inadmissible : notre territoire, déjà lourdement impacté par la crise sanitaire, économique et sociale, ne saurait supporter une nouvelle saignée d'emplois.

### Je n'accepte pas ces licenciements !

Les élus de Chalette et moi-même condamnons ce plan néfaste mettant en difficulté la vie de plusieurs centaines d'habitants de l'agglomération. Nous allons insister auprès de l'État pour créer les conditions permettant à l'usine de relocaliser, diversifier les productions et organiser un vaste plan de formation notamment en direction des ouvriers afin qu'ils montent en compétences par des qualifications professionnalisantes.

### L'heure est à la mobilisation !

**Franck Demaumont**  
maire de Chalette-sur-Loing  
vice-président de l'AMÉ

## Sommaire

**P3- Actualité**  
*Unis pour la sauvegarde de l'emploi et l'activité du site Hutchinson*

**P4-5 - Crise sanitaire**  
*La santé publique au cœur des préoccupations municipales*  
*Vivre avec la Covid 19*  
*Prise en charge : comment ça se passe ?*

**P-6 - Vie scolaire**  
*Une rentrée masquée mais sécurisée*  
*Plumes en herbe 2020 : l'école Camille-Claudel à l'honneur*

**P-7 - Jeunesse**  
*Conseil municipal des enfants, la fin d'un mandat fructueux*

**P8-9 - L'été à Chalette**  
*Un été très singulier*

**P10 - Social**  
*Le CCAS toujours mobilisé*

**P11 - Solidarité**  
*Les Rencontres d'octobre, mais pas que !*  
*Octobre rose : avec le COFEL, Chalette se mobilise pour le dépistage du cancer du sein*

**P12 - Culture**  
*Beau succès pour le 15<sup>e</sup> Festival des arts de la rue*

**P13 - Portrait**  
*Le Chalettois Sylvain Gillet publie son deuxième roman*

**P14 - Libre expression**  
*État civil*

**P15 - Infos pratiques**  
*Subventions pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)*  
*Fraternité : un lieu d'échange citoyen*

**P16 - À l'affiche**

## Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont  
Rédaction : B. Taleb, P. Avezard  
Graphiste : P. Weber  
Impression :  
Imprimerie Leloup - Villemandeur



## Actualité

# Unis pour la sauvegarde de l'emploi et de l'activité du site Hutchinson Chalette

Pas de répit pour la défense de l'emploi. Ainsi, à la demande du sénateur Jean-Pierre Sueur et du maire Franck Demaumont, des élus du Loiret et des représentants du personnel de l'entreprise Hutchinson Chalette ont été reçus vendredi 24 juillet à Bercy par le délégué interministériel, représentant les ministères de l'Industrie et du Travail et par Madame Chloé Ridel.

Franck Demaumont, maire de Chalette-sur-Loing, Jalila Gaboret, conseillère régionale du Centre-Val de Loire, Gérard Dupaty, vice-président du Conseil départemental du Loiret, Moussa Öztürk, adjoint au maire de Chalette-sur-Loing, Asma Manai-Ahmadi, représentante du personnel CFDT, Mahmut Arslan, représentant UNSA, et Ahmet Olcay, représentant CGT, ont également participé à cette réunion.

Ces derniers ont demandé au représentant de l'État d'intervenir auprès



de la direction de l'entreprise Hutchinson et du groupe Total afin que tout soit mis en œuvre pour sauvegarder l'emploi et l'attractivité sur le site de Chalette-sur-Loing. Ils ont particulièrement insisté sur les nécessaires relocalisations d'activité,

sur les diversifications et sur les besoins de formation pour l'ensemble des personnels. Affaire à suivre...



100 bougies pour Robert Donjon !

Le 28 août, Franck Demaumont, accompagné de Michèle Brandon, adjointe déléguée aux personnes âgées, a trinqué à la santé de Robert Donjon. Ce Chalettois de naissance fêtait ses 100 ans ! Passionné de cor de chasse et d'apiculture, il travaillait autrefois comme tourneur chez Mengin à Amilly. Avec Paulette, son épouse depuis 73 ans, retraitée SNCF que beaucoup ont pu voir sur les planches avec le Grenier chalettois, ils ont un fils (au centre sur la photo), un petit-fils et deux arrière-petites-filles.

## Chalette libérée depuis 76 ans

Comme chaque année le 23 août, le maire, Franck Demaumont, et le Conseil municipal ont tenu à honorer le courage et le sacrifice de ceux qui ont lutté pour la Libération de Chalette.



## CARNET DE DEUIL

Karine Roger n'est plus. « C'est avec une grande tristesse que j'ai appris la disparition de Karine Roger, aide-soignante, militante syndicale et porte-parole du Collectif de soutien au CHAM « Notre hôpital, notre santé, on y tient ». J'ai eu l'honneur et le plaisir de travailler à ses côtés. J'ai pu constater à de nombreuses reprises son engagement, sa détermination infailissables, souvent au détriment de sa vie privée, pour obtenir un droit à la santé universel, une médecine humaine, mais aussi de meilleures conditions de travail. Son abnégation pour les autres, notamment les patients et sa passion de venir en aide à toutes celles et ceux qui sont dans la souffrance, passion qu'elle partageait avec les soignants, étaient des traits de caractère reconnus de tous. Sa disparition est une grande perte. J'adresse toutes mes condoléances à sa famille, à ses proches et à ses collègues ».

**Franck Demaumont**, maire de Chalette

## Crise sanitaire

# La santé publique au cœur des préoccupations municipales

La politique de santé publique est au cœur de nos préoccupations ; garantir à tous les mêmes droits fondamentaux est une de nos priorités.

Durant cette crise sanitaire l'équipe du Centre municipal de santé a su être un acteur essentiel pour répondre au mieux à l'ensemble de la population en proposant un service de soins de qualité et un suivi minutieux pour l'ensemble des patients.

Néanmoins, nous sommes conscients que la désertification médicale met à mal le suivi médical des citoyens. C'est la raison pour laquelle nous continuons à travailler activement pour recruter du personnel médical en mettant en place un plan d'action cohérent pour créer des conditions optimales : l'accueil de spécialistes de la santé, un accompagnement par un coordinateur médecin, un travail salarié, des campagnes de prévention, une équipe pluridisciplinaire, une équipe administrative médicale, l'accueil d'internes, l'innovation de notre système de santé...

Nous ne manquons pas de mobiliser l'ensemble des politiques publiques dans un objectif de préservation et d'amélioration de la santé de la population.

La période de confinement a été exceptionnelle créant un bouleversement dans nos habitudes et nos comportements : ne plus pouvoir sortir de chez soi, être confiné entre quatre murs, privant ainsi les uns et les autres de la plupart de leurs interactions habituelles avec l'extérieur, la famille...

Toutefois, les valeurs de solidarité, les liens d'entraide, ont éclaté aux yeux de tous. Ainsi, malgré ce climat an-

## Vivre avec la Covid 19

Le caractère inédit, imprévisible et en partie incontrôlable de la pandémie nous contraint à adapter, voire à changer nos comportements. Cette situation, peut entraîner un certain mal-être se manifestant sous différentes formes :

- des difficultés psychologiques (anxiété, découragement, tristesse, colère, isolement, irritabilité, etc.),
- des symptômes physiques (fatigue, maux de tête et de ventre, troubles du sommeil et de l'alimentation, augmentation de la consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments),

- une incitation au repli sur soi alors que la distanciation physique due au respect des gestes barrières ne signifie en aucun cas l'isolement social.

Tous ces maux peuvent être surmontés.

### Des ateliers deux fois par semaine

Ainsi, avec la contribution d'une psychologue et d'une infirmière Asalée, le Centre municipal de santé met en

xiogène, beaucoup se sont mobilisés. Nous tenons à saluer l'engagement de toutes celles et tous ceux qui dans différents domaines (santé, services publics de proximité, aide à la personne, militants associatifs ou citoyens...) ont fait vivre les notions d'engagement, de solidarité et de vivre ensemble.

Cette prise de conscience que nous devons cultiver, celle d'une solidarité de proximité, doit poursuivre son chemin afin d'apprendre à vivre dignement avec ce nouveau virus.

Je salue les hommes et les femmes qui se battent depuis de nombreuses années pour défendre les services publics de proximité, notamment en matière de santé. Car cette pandémie vient réaffirmer que les moyens en matière de santé ne sont pas à la hauteur des besoins vitaux des citoyens alors que la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 (art. 25) affirme le droit à l'assurance d'une santé pour tous.

**Hiba Pruneau**  
adjointe à la santé

### Article 25 :

*Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.*



Mieux vivre dans le contexte COVID  
**Se poser les bonnes questions  
adopter de nouveaux réflexes pour  
une vie plus saine**

place des ateliers à partir du 22 septembre, le mardi matin et le mercredi soir, pour accompagner les personnes qui en ressentent le besoin afin de les guider et de prendre soin d'elles. Inscriptions au 06 37 01 50 59.

En effet, être en bonne santé comprend plusieurs dimensions qui sont liées entre elles. Selon l'organisation mondiale de la santé, la santé est « un état complet de bien-être physique, mental et social » qui est essentiel de respecter.



## Crise sanitaire

# Prise en charge : comment ça se passe ?



J'ai des symptômes évocateurs du Covid

Fièvre, toux, nez qui coule, fatigue, courbatures, perte du goût et de l'odorat...



Je suis malade et je privilégie la téléconsultation

J'ai vu mon médecin récemment, j'évite de me déplacer.

1

### Dépistage

Je prends RDV au laboratoire d'analyses (Bioalliance à Chalette ou Medibilab à Montargis) pour un dépistage. Je n'ai plus besoin d'ordonnance<sup>(1)</sup>.

2

### Résultats

Dans l'attente des résultats, si je travaille, je dois obtenir un arrêt de travail.

Je contacte mon médecin traitant. Je prends RDV en téléconsultation.

Je reste chez moi et je limite mes contacts.

Lorsque je reçois mes résultats :

- s'ils sont négatifs : je reprends mon activité professionnelle,
- s'ils sont positifs : je reprends RDV en téléconsultation.

3

### Suivi

**Pendant ma quatorzaine :** le médecin assure la surveillance de l'évolution de mes symptômes de façon régulière par téléphone ou consultation vidéo.

Si j'ai besoin d'un traitement, mon ordonnance est envoyée directement sur mon compte Doctolib, ma boîte mail ou directement à la pharmacie.

4

### Fin de prise en charge

Mon médecin évalue ma capacité à reprendre mon travail en fonction de mes symptômes. L'absence de prolongation de mon arrêt de travail atteste de ma capacité à reprendre le travail.

Je continue à appliquer les gestes barrières.

(1) Depuis le 25 juillet, toute personne peut se présenter à un laboratoire d'analyses médicales pour demander la réalisation d'un test sans prescription médicale préalable et sans avance de frais. Le test est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Les tests de dépistage du Covid-19 sont prioritairement réservés aux personnes présentant un risque de contamination élevé qui doivent pouvoir bénéficier rapidement d'un test virologique (RT-PCR) afin de lutter contre la propagation du virus.

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :  
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15

**Centre Municipal de Santé**  
de **Ambroise Croizat**

Prenez rendez-vous 24h/24 sur l'appli ou le site doctolib.fr

2, rue Marceau · 45120 Chalette-sur-Loing  
Tél. : 02 18 12 80 15 · secretariat.cms@ville-chalette.fr · www.doctolib.fr

## Vie scolaire

### Une rentrée masquée mais sécurisée

Ce mardi 1<sup>er</sup> septembre, ce sont près de 1600 enfants qui ont repris le chemin de l'école qu'un grand nombre d'entre eux avait délaissé, bon gré mal gré, depuis mars dernier. Et si cette rentrée a été on ne peut plus singulière, l'accueil –masqué– mais bienveillant des professeurs et des ATSEM a permis aux enfants – et aux parents– d'être rassurés. Les équipes éducatives et les agents municipaux ont tout mis en œuvre pour qu'élèves et enseignants puissent travailler dans les meilleures conditions possibles compte tenu de la situation sanitaire du moment. Retour en images sur cette rentrée qui restera sans aucun doute dans les annales.



### Plumes en herbe 2020 : l'école Camille-Claudé à l'honneur

Créé voici onze années, le concours *Plumes en herbe* s'adresse aux classes de CP-CE1. Cette année, pour le niveau CE1, ce sont les élèves de la classe de M. Mickael Marest, de l'école Camille-Claudé du Bourg, qui ont remporté le premier prix de l'académie d'Orléans-Tours pour leur ouvrage intitulé *Le démon du miroir magique* (1).

#### Une belle et fructueuse aventure

À partir des illustrations d'un titre à paraître de la collection *Premières lectures* (Éditions Nathan), les élèves

étaient invités à imaginer et à écrire une histoire. L'emplacement des textes était prédéterminé par le placement imposé des illustrations proposées aux enfants. Nos écrivains en herbe devaient également donner un titre à leur histoire et en dessiner la couverture. Une belle aventure pour ces vingt-et-un élèves chalettois, laquelle les a haussés sur la première marche du podium de l'académie d'Orléans-Tours. Et si ce concours revêtait un aspect ludique, il a également amené les enfants à exercer leur maîtrise du langage, à s'entraîner à la rédaction d'un texte court, à acquérir du vocabulaire et à mettre en œuvre leurs acquis en orthographe et en grammaire en construisant des phrases simples mais structurées. Un grand bravo, donc, à Kaëleeah et Keelann Adelon, Thalya Ba, Evan Balmann-Hardy, Fama-Zahra Banor, Adem Belfitah, Abdeslam Benddi, Younesse Benkourdel, Amine Benyoucef, Enes Bulut, Valentina Faure, Matéo Feline, Rachel Klaeyle, Olly Konieczny-Valat, Maeron Massinon, Lyra Mbow, Josue Mboyo-Kuba, Victoria Sambi-Mbungu, Jasmine Sarkisian, Fatmé Smail-Mehmed, Kisho Vanniyasingam et à leurs professeurs pour cette distinction académique !

(1) L'ouvrage est disponible à la médiathèque de Chalette et sur le site Internet « Concours Plumes en herbe 2020 »



## Jeunesse

### Conseil municipal des enfants, la fin d'un mandat fructueux



Mercredi 1<sup>er</sup> juillet, c'est sous le préau de l'école Miriam-Makeba à Vésines que Myriam Ferchichi, animatrice du Conseil municipal des enfants, a donné rendez-vous aux jeunes édiles et à leurs parents pour fêter la fin de leur mandat.

#### Bilan, souvenirs et remerciements

Ce moment convivial a été l'occasion pour Anne Pascaud, adjointe à la Vie scolaire, et Alexis Christodoulou, adjoint à la Jeunesse et à la Démocratie participative, tous deux « fraîchement » élus, de se présenter et de féliciter ces jeunes élus en herbe pour leur travail et leur assiduité qui leur ont permis de développer leur esprit citoyen et d'apprendre, y compris aux plus timides, à s'exprimer en argumentant. Un moment propice également pour évoquer les actions que ce jeune conseil municipal a réussi à mettre en œuvre dans le domaine de l'environnement, de la solidarité, du social... sans oublier la visite de l'Hôtel du Département puis celle de l'Élysée qui restera sans aucun doute, tant pour les enfants que pour les adultes qui les accompagnaient, un moment fort de leur premier engagement citoyen. L'animatrice a profité du moment pour remercier Marie-Madeleine Heugues et Eulalie Lama, élèves référentes, les directeurs d'écoles et bien évidemment les parents pour leur investissement auprès de leur enfant. Enfin, pour

marquer solennellement cette clôture de mandat, chaque enfant a reçu un stylo et des friandises avant de prendre part à un goûter qu'ils ont partagé avec leurs parents et les membres de la municipalité présents, sans oublier de poser pour une dernière photo souvenir, en respectant les gestes barrières qui marqueront aussi cette fin de mandat. Soulignons que les enfants n'ont pas été les seuls à être récompensés puisque l'animatrice a également eu la surprise de recevoir, en « off », plusieurs cadeaux de la part des parents en remerciement du travail réalisé auprès des enfants, de sa disponibilité, de son dynamisme et de sa compétence.

#### Vers de nouvelles aventures citoyennes...

Une disponibilité, un dynamisme et une compétence que l'animatrice ne manquera pas de remettre sur le métier (1) pour les prochains conseils municipaux des enfants et des jeunes. À bientôt donc pour de nouvelles aventures citoyennes.

(1) Étymologiquement parlant, expression tirée d'un vers de *L'art poétique* de Nicolas Boileau : « Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage, / Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. » (XVII<sup>e</sup> siècle), où le travail du poète est assimilé à un ouvrage de couture qu'on peaufine sur un métier à tisser.



### « Collège ouvert » à Paul-Éluard avec le SMJ

Une soixantaine de futurs élèves de 6<sup>e</sup> ont participé, fin août, à l'opération « Collège ouvert » au collège Paul-Éluard. Leurs matinées étaient occupées par des révisions proposées par les professeurs volontaires (maths, français, méthodologie...). L'après-midi, les élèves étaient pris en charge par les animateurs du Service municipal de la jeunesse de Chalette qui proposaient de multiples activités (initiation musicale, poney, paddle, etc.). Pour Choukri Stiti, responsable du SMJ, l'objectif est de leur permettre de découvrir la vie associative et de leur donner envie d'y participer.

L'été à Chalette

# Un été très singulier

Si la pandémie aura eu raison de multiples manifestations estivales comme *Chalette fait son festival*, toutefois la municipalité et les services municipaux ont tenu à maintenir certaines actions lorsque cela était possible et à organiser, malgré la situation et l'application des protocoles sanitaires, des actions afin que tout un chacun puisse profiter au mieux de cette période estivale singulière. Et c'est un pari réussi si on en croit les retours réalisés auprès des services. Alors merci aux animateurs et aux prestataires qui ont dû imaginer et réinventer d'autres façons d'agir pour un bel été 2020. Retour en images.



Balade à poney à l'accueil de loisirs Louis-Aragon



La baignade : incontournable rendez-vous de l'été !



Activités avec les plus jeunes à l'accueil de loisirs Cosson



Beau succès pour les séances de Zumba le samedi matin



Ateliers famille estivaux



Des soirées ciné en plein air au lac...



Concert de poche au théâtre de verdure



## Social

# Le CCAS\* toujours mobilisé

Quelle que soit la période de l'année, et quels que soient les événements, la Ville agit, via son CCAS, pour que personne ne soit oublié. Les agents sont tous les jours sur la brèche et au service de la population chalettoise. N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin.

### Les actions de fin d'année

• **Le Noël de la solidarité en faveur des enfants âgés de 0 à 12 ans** dont les parents bénéficient des minima sociaux. Pour bénéficier de cette action, il convient aux personnes concernées de prendre rendez-vous au CCAS afin de s'inscrire **du mardi 1<sup>er</sup> septembre au vendredi 16 octobre**, munies d'un justificatif de leur situation (attestations CAF, CMU, Pôle emploi...) ainsi que de leur livret de famille. Pour rappel, cette journée prévue **le samedi 12 décembre au Hangar** comprendra un spectacle, un goûter et une distribution de cadeaux de Noël.

• **Le Noël de la solidarité en faveur des personnes en situation de handicap.** Afin de recevoir leur cadeau de fin d'année, les personnes concernées domiciliées dans la commune doivent **s'inscrire du 1<sup>er</sup> septembre au 16 octobre** au CCAS en présentant un justificatif du handicap (carte d'invalidité, notification MDPH...). Les bénéficiaires auront le choix entre un colis salé, un colis sucré, un colis bien-être, ou un repas au restaurant.

Pour les deux actions et pour de plus amples renseignements contactez le 02.18.12.01.92 ou [laura.jorda@ville-chalette.fr](mailto:laura.jorda@ville-chalette.fr)

# COVID-19 les infos traduites pour les étrangers

La Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN), en collaboration avec la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR) et les autres directions de la Direction générale des étrangers en France (DGEF), a souhaité créer une rubrique spécifique sur le site [immigration.interieur.gouv.fr](http://immigration.interieur.gouv.fr) pour aider les étrangers ne maîtrisant pas encore la langue française à comprendre les informations essentielles relatives à la crise sanitaire et au plan de déconfinement. La rubrique : **Covid-19 : informations traduites pour les étrangers**, est disponible sur la page d'accueil du site <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/> et au lien suivant : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/COVID-19-Informations-traduites-pour-les-etrangers/COVID-19-Informations-traduites-pour-les-etrangers>



### Le CCAS à votre écoute

La crise sanitaire que nous vivons a pu engendrer pour certains administrés des difficultés d'ordre économique plus ou moins importantes. Ces difficultés peuvent être ponctuelles ou plus importantes. Quelles qu'elles soient, n'hésitez pas à joindre les travailleurs sociaux du CCAS ; ils sont à la disposition des Chalettois qui se trouveraient dans une situation critique. Ils seront à votre écoute pour vous aider et vous orienter. Ayons bien à l'esprit qu'il est plus aisé de trouver une solution à un problème lorsqu'il est pris à temps. Ne laissez pas une situation s'amplifier. Elle risquerait d'être, à terme, insoluble, en tout cas beaucoup plus compliquée à résoudre. Contact : 02.18.12.01.90.

**Attention !** Compte tenu de la situation sanitaire, il convient de prendre obligatoirement rendez-vous au 02.18.12.01.90.

\* Centre communal d'action sociale



INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

- Si j'ai 11 ans et plus, je dois porter un masque dans le bus, le métro, le RER, le train ou le car scolaire.
- Je dois le porter dans les gares, stations et aux arrêts de bus.
- Une fois posé sur mon visage, je ne touche pas et n'enlève pas le masque.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

## Solidarité

# Les Rencontres d'octobre, mais pas que !

Le mois d'octobre des retraités, plus connu sous la dénomination *Rencontres d'octobre*, se déroulait jusqu'à l'an dernier - en écho à la Semaine bleue organisée nationalement - tout au long du mois d'octobre. La crise sanitaire actuelle et les incertitudes liées à son évolution ont contraint la municipalité non pas à annuler cette manifestation bien ancrée dans l'esprit de nos retraité-e-s mais à la repousser au mois de février.

### Des actions maintenues à l'automne

Toutefois, quelques manifestations sont maintenues, ou remplacées par une autre, en octobre. C'est le cas pour :

- **Marche et culture** mercredi 7 octobre au matin,
- **Carnaval et repas créole** samedi 10 octobre, le midi, à la résidence Jacques-Duclos,
- **Initiation cuisine** dans le cadre de la Semaine du goût mardi 13 octobre, le matin, à l'espace Paul-Marlin,
- **Rencontres chantantes** en partenariat avec le RAM mardi 20 octobre, le matin, à la résidence Jacques-Duclos,

- **Tombola mucoviscidose et repas** mardi 20 octobre, le midi, à l'espace Paul-Marlin et jeudi 22 octobre, le midi, à la résidence Jacques-Duclos,

- **Rando vélo écolo** en partenariat avec la MNE mercredi 21 octobre, le matin, à la résidence Jacques-Duclos.

**ATTENTION !** Toute participation à une activité doit faire l'objet d'une inscription auprès du SEMURPA (02.38.93.62.61), le nombre de participants étant limité compte tenu des conditions sanitaires. De plus, la municipalité pourra être amenée à annuler une partie ou la totalité de ces activités si les conditions sanitaires du moment l'imposaient.



# « Octobre rose » : avec le COFEL, Chalette se mobilise pour le dépistage du cancer du sein



Nous connaissons une crise sans précédent avec le Covid-19. L'INCA (Institut national du cancer) a mené une étude auprès des populations qui indique que 76 % d'entre elles seront plus attentives à leur santé suite à cette crise.

Ainsi, cette nouvelle édition d'*Octobre rose*, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, va permettre de rappeler aux femmes de 50 à 74 ans que ce dépistage, proposé tous les 2 ans, a pour objectif de détecter les cancers à un stade précoce.

Cette détection précoce, avant tout symptôme, permet d'envisager des traitements moins lourds et de meilleures chances de guérison. Comme chaque année, l'objectif de cette campagne est d'inciter les femmes à

s'impliquer davantage dans leur santé. **Important** : sur 1000 femmes qui participent au dépistage organisé du cancer du sein, 993 ont un résultat normal et sont tranquillisées.

**À partir de 50 ans la mammographie est conseillée tous les 2 ans**

Si vous avez entre 50 et 74 ans et que vous ne présentez ni symptôme apparent, ni facteur de risque particulier de cancer du sein, vous êtes concernée par le programme du dépistage organisé.

**Les risques à ne pas réaliser ce dépistage**

Près de 80 % des cancers du sein se développent à partir de 50 ans.

**Le but du dépistage**

La mammographie permet de détecter, notamment, des cancers de petites tailles, bien avant qu'ils soient palpables. Cet examen de qualité est gratuit et bénéficie d'une double lecture faite par un second radiologue.

Chalette s'associe à l'action du COFEL « Comité féminin du Loiret pour le dépistage des cancers » durant le mois d'octobre pour rappeler aux femmes l'importance de prendre leur santé en main.

## Culture

# Beau succès pour le 15<sup>e</sup> Festival des arts de la rue

Les 5 et 6 septembre, les Croqueurs de pavés organisaient la 15<sup>e</sup> édition de leur festival des arts de la rue. Pendant deux jours, les artistes, privés d'exercer leur métier depuis le 17 mars, étaient heureux de retrouver la scène et leur public et ont tout donné pour faire de ce festival une réussite. Ce n'était pourtant pas gagné d'avance. Mais le public, sans doute tout aussi impatient de retrouver le plaisir de partager des moments de poé-

sie, de chansons, de jonglerie, de belles histoires, d'humour, le tout saupoudré de messages propices à la réflexion, était au rendez-vous. Un grand merci aux bénévoles, aux associations et aux artistes pour ces moments de bonheur partagé et particulièrement aux Croqueurs pour l'organisation d'un tel événement en cette période compliquée !



## Portrait

# Le Chalettois Sylvain Gillet publie son deuxième roman



**Chalette Place Commune - Avec *Commedia Nostra* vous signez votre deuxième roman. Quel est le thème de cet ouvrage ? Toujours un polar ?**

**Sylvain Gillet** - Disons que oui. Mais pas dans le sens « whodunit » où l'on cherche un coupable en particulier. On y flingue pourtant beaucoup plus que dans mon premier roman. Il s'agit en fait d'une comédie policière pleine de rebondissements où l'on ne sait jamais qui dupe qui. C'est l'histoire d'un vieux comédien embauché pour sa ressemblance par la branche française d'une famille mafieuse afin de jouer le rôle du parrain récemment disparu. Évidemment, rien ne va se passer comme prévu. J'y ai beaucoup travaillé l'originalité et la drôlerie des scènes ainsi que, comme c'est mon habitude et mon intérêt principal, l'inventivité du style. Le livre sort officiellement le 18 août aux éditions Ramsay.

**CPC - Dans votre premier roman sorti en 2018, *Ludvine comme Édith*, vous situez vos intrigues dans plusieurs lieux du Gâtinais. En est-il de même dans ce nouvel ouvrage ?**

**SG** - Désolé, mais ce n'est pas le cas pour ce roman. L'action se déroule en région parisienne et sur la côte ligurière. Ce sera par contre le cas pour le troisième que je suis en

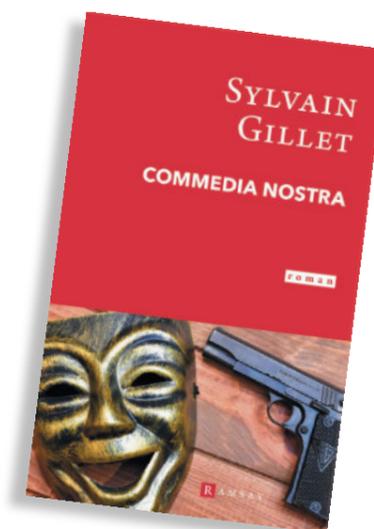
train d'écrire dans lequel une partie de l'histoire se déroule entre Bourges et Montargis.

**CPC - Deux romans depuis 2018, est-ce à dire que vous abandonnez vos métiers initiaux de comédien, réalisateur et scénariste pour celui d'écrivain ?**

**SG** - Je continue de travailler un peu comme scénariste, pour un jeune réalisateur et pour des films d'entreprises. La réalisation, j'ai laissé tomber depuis plusieurs années. Marre de courir après les moulins à vent qu'imposent les parcours de financement. Je signale par contre, pour ceux qui seraient intéressés, que la plupart de mes réalisations fictions, y compris mes courts métrages, sont visibles sur mon site [sylvaingillet.fr](http://sylvaingillet.fr) avec, bien sûr, toute l'actualité concernant mes romans. Pour ce qui est du métier de comédien, c'est encore le vélo, ça ne s'oublie pas. Alors oui, je pratique encore de temps en temps. Je remonte un petit spectacle de cabaret avec un ami de Souppes, mais nous sommes loin de la première.

**CPC - Enfin et sans dévoiler de « secrets », le confinement a-t-il été une période propice à l'écriture d'un troisième roman ?**

C'est que je n'avais pas grand-chose d'autre à faire. Bien sûr, j'ai avancé sur mon troisième et même quatrième livre, peut-être un peu plus rapidement qu'en temps normal. Cette triste période de la Covid aura surtout repoussé la sortie de ce deuxième roman de six mois et provoqué l'annulation de dix-huit dates de dédicaces pour ce qui me concerne, qui, pour la plupart, seront heureusement juste reportées. Mais je ne vais pas ici me plaindre. D'autres personnes, d'autres secteurs d'activités ayant bien plus souffert que ma petite personne. Ce qui est certain, c'est que dès le départ, il a été clair pour moi que je n'écrirai pas au sujet du confinement. Chacun l'ayant vécu, je pense qu'il est inutile d'ajouter à la masse des sorties littéraires des témoignages auto-centrés comme d'autres ne manqueront pas de le faire. En fait, ma seule envie durant le confinement était de courir nu dans les rues de Chalette en criant « Vive la France ! ». Mais heureusement, je m'en suis abstenu.



## Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

### Élu.e.s communistes républicains et citoyens

Cet hiver, le coronavirus est entré dans nos vies, affectant négativement notre modèle économique, social, politique et notre mode de vie.

Au nom du droit à la santé, les populations ont été confinées, engendrant nombre de perturbations, accentuant les inégalités sociales, économiques ou professionnelles et, par conséquent, fragilisant davantage les plus démunis, psychologiquement et financièrement, même si, toujours soucieuse du bien-être de ses habitants, notre municipalité a mis en place une cellule de veille pour aider ceux qui étaient en difficulté.

À la fin du printemps, malgré les efforts fournis, rien n'a pu cependant être « comme avant » : économie à l'arrêt, entreprises en danger, programmes scolaires inachevés, manifestations annulées...

L'été s'annonçant bien morose, notre Ville a donc voulu qu'un peu d'espoir et de joie renaissent au cœur de sa population. Même si elle a dû annuler ses manifestations habituelles, le droit aux vacances pour tous se devait d'être concrètement réalisé, tout en respectant les règles sanitaires obligatoires. Avec ses différents partenaires, la Ville a tout mis en œuvre pour que ses citoyens puissent profiter au mieux de ces congés si particuliers.

Ainsi, les Services techniques ont finalisé à temps l'implantation d'aires et de structures de jeux pour les enfants. La baignade – labellisée « Pavillon bleu » – et les abords du lac ont accueilli les familles dans un espace verdoyant, réaménagé et paysagé. Le dispositif « Un été à Chalette » a permis à la population, dans les limites des règles imposées, de s'adonner à des activités variées ou à des moments festifs. Les centres de loisirs ont pu fonctionner. Le plan canicule a été activé, permettant à nos anciens de bénéficier d'un suivi régulier et d'une salle climatisée au foyer Paul-Marlin. Forte de sa vitalité, du dynamisme déployé et de l'engagement de ses élus, notre municipalité ne peut qu'encourager ses concitoyens et ses différents acteurs à œuvrer ensemble pour traverser cette période difficile.

La résolution de la crise du coronavirus est en soi un pari sur le devenir de notre ville et, à travers elle, de notre pays. C'est pourquoi nous devons collectivement croire en nous et notre avenir.

### Élu.e.s socialistes

Face à la crise sanitaire, l'union sacrée pour nos enfants !

Le stress a été très fort pour cette rentrée scolaire. L'Education nationale a fondé son scénario principal pour la rentrée sur la base de recommandations sanitaires de début juillet, en décalage avec le regain actuel de l'épidémie.

Cependant, la municipalité a répondu présent en se mobilisant, avec la communauté éducative, pour garantir à nos enfants une rentrée de qualité et surtout la reprise des apprentissages pour tous.

### Un nouvel élan pour Chalette

À travers ce premier texte, nous souhaitons remercier les électrices et électeurs chalettois pour leur confiance dans un contexte sanitaire extrêmement compliqué, votre confiance nous a permis de nous placer second avec 25,08% des électeurs prononcés pour notre liste. La très faible participation à Chalette comme au niveau national doit pousser les élus à une très grande humilité au regard des résultats.

### Changement de cap pour Chalette

Je tiens à remercier tous les électeurs et électrices qui ont porté leur vote sur notre liste. Nous avons fait une campagne sincère, avec un projet innovant et réaliste face aux enjeux du moment. Soyez assuré de notre détermination pour porter la voix de notre groupe au sein du conseil municipal sur la durée du mandat.

### État civil :

#### Naissances :

- Mayden VAUCLIN
- Jennah BAMADAN
- Diêgo DA SILVA LARANJEIRA
- Imran EL MESSAOUDI
- Imane KHALLOUK
- Hamza DEMIRBAGA
- Scott LECANU PERON
- Hayden BERGERON
- Ayaz AY
- Melda TUZEN
- Raëlyn PELLÉ
- Muhammed-Zahid DUYGUN
- Raphaël-Sushanthan DE COSTA
- Hatice KARA
- Noé CHEVALIER
- Efe SARIKIRAZ

#### Mariages :

- Tugce GÜNGÖR & Ali ÖZTÜRK
- Hüsnâ POLAT & Veli GÜR
- Anaïs LEPÂTRE & Pierre-Philippe KLAEYLÉ
- Constance HUC & Antoine GRANDJEAN
- Alice MATIB & Omer SAKIZLI

#### Décès :

- Marie-Josée CHABOURINE
- Thérèse DEVEAU (AGI)
- Raphaël MONLOUIS BONNAIRE
- Paul IMHOF
- Madeleine MAHO (CHAMPION)
- Jacqueline RETOURNARD (LANDA)
- Evelyne DUMONT
- Aldo BOTTINI
- Elise CADIC (THIERY)
- André MERCIER
- Simone LINIER (MARGIER)
- Josepha BOROWEC (PÉTILLOT)
- Osman DEMIRKOL
- Joël ALEXANDRE
- Jean WIECZOREK

### RECRUTEMENT

La mairie de Chalette-sur-Loing recherche **deux agents recenseurs (H/F)** pour la période **du 21 janvier au 27 février 2021** pour les secteurs du Lancy et de Kennedy-Pontonnierie.

Qualités requises : neutralité et secret professionnel, capacités administratives et qualités relationnelles, disponibilité (soirée et week-end). Emploi saisonnier d'un mois à compter du 21 janvier 2021. Renseignements : Cécile Scandella-Farnault, responsable des Services à la population et coordinatrice communale : [elections@ville-chalette.fr](mailto:elections@ville-chalette.fr) - 02.38.89.59.57. L'offre d'emploi est disponible sur le site de la Ville dans la rubrique « La mairie recrute ».

Candidature à envoyer avant le 1<sup>er</sup> décembre 2020 à la mairie.

## Infos pratiques

### Subventions pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)



Afin de favoriser l'usage de véhicules non polluants adaptés à la circulation en milieu urbain, la Ville de Chalette a instauré un dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Les Chalettois postulant à cette subvention doivent déposer en Mairie un dossier à télécharger sur le site de la Ville [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr) ou à demander à l'accueil de l'hôtel de Ville. Ce dossier doit impérativement être déposé **AVANT L'ACHAT du vélo à assistance électrique.**

Ce n'est qu'après réception du courrier accordant l'octroi de la subvention que le demandeur pourra procéder à son achat.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les Services techniques de la Ville de Chalette au 02 38 93 08 60.

## Fratercité : un lieu d'échange citoyen

**C'est quoi ?** Une association qui œuvre pour l'embellissement de la vie des quartiers de la ville de Chalette. C'est un lieu d'échanges et de vie commune.

**Comment ?** Par la création d'emplois grâce à un accompagnement. Mais aussi des ateliers citoyens et d'entraide.

**Par qui ?** Les habitants de Chalette avec Fratercité et le soutien de la municipalité.

### Un pôle économique

• **Entretien et nettoyage** (intérieur et extérieur) : maisons, locaux professionnels, surfaces vitrées, parties communes, parkings, parcs, espaces publics.

• **Entretien des espaces verts** : tonte, taille, plantations diverses, création de pelouses, débroussaillage, désherbage, évacuation de déchets verts

### Un pôle citoyen

• Construction d'enclos pour accueillir des animaux (poules, chèvres etc.) dans la perspective de la création d'une **ferme pédagogique** pour que les habitants viennent prendre soin des animaux.

• Appel à bénévolat : création et entretien d'un **jardin partagé en permaculture**. Le principe est de participer régulièrement et de bénéficier des légumes récoltés.

• **Dons de vêtements** en partenariat avec l'association Mille sourires. Dates à venir, se renseigner auprès de Fratercité

• **Soutien aux démarches administratives** et à l'utilisation des services dématérialisés (CAF, Pôle emploi, impôts...) du mardi après-midi au samedi matin sur RDV uniquement. Service gratuit.

**FRATERCITÉ**  
RÉGIE DES QUARTIERS DE CHALETTE

02 38 28 94 41  
06 42 83 67 95  
[fratercite.chalette@gmail.com](mailto:fratercite.chalette@gmail.com)  
15, rue Gaston Jaillon  
45120 Chalette-sur-Loing

LUN 21  
SEPTEMBRE

# MANOU GALLO

## JOURNÉE DE LA PAIX



🕒 20:30

🎟 Entrée libre

👤 Tout public  
Buvette et restauration

👤 Port du masque  
obligatoire



### Afro Groove Queen

Multi-instrumentiste, chanteuse et danseuse, l'Ivoirienne Manou Gallo a toujours été fascinée par les sonorités vibrantes du funk. Par sa présence scénique et son incroyable technique, elle est devenue l'une des artistes emblématiques d'une musique afro-européenne innovante et tellement dans l'air du temps. Maîtrisant sa basse avec perfection, elle enregistre son premier album, « Afro Groove Queen », en collaborant avec le bassiste Bootsy Collins, pilier du groupe légendaire Funkadelic. Il en résulte un luxuriant bouquet d'idées musicales, de chaleur et de bonne humeur, le tout sculpté dans un groove immédiat et addictif. Ouvert vers le monde, l'afro-funk de Manou Gallo nous entraîne vers un futur ensorcelant...

- Manou Gallo : basse, chant
- Kassoung Tchango Amontete : batterie
- Werther Yannick : guitare
- Thomaere David : piano, claviers

**Le HaNGaR**  
ESPACE CULTUREL · CHALETTE



5, rue de la Forêt  
45120 Chalette-sur-Loing  
02 38 93 17 96  
culturel@ville-chalette.fr  
www.facebook.com/lehangar45/



**Conseil municipal** : prochaine séance ordinaire publique, **mardi 22 septembre** à 20h en mairie.

**Conciliateur** : prochaine permanence **mardi 6 octobre** sur rendez-vous au 02.38.89.59.43/45.

**Labeltrempp** : les soirées de sélection initialement programmées au Hangar les samedi 26 septembre et 3 octobre sont **reportées** à une date ultérieure.

**Musée d'école Fernand-Bouttet** : les portes ouvertes prévues les 19 et 20 septembre à l'occasion des *Journées du patrimoine* sont **annulées**.



### SAISON CULTURELLE

Le programme de la saison culturelle 2020-21 est sorti. Il est disponible en téléchargement PDF sur le site de la Ville (ville-chalette.fr) et les brochures sont disponibles dans de nombreux lieux publics (elles ont été distribuées dans les boîtes aux lettres des Chalettois-e-s au début du mois). La billetterie est ouverte depuis le 7 septembre au Hangar (02 38 93 17 96). **Attention** : certains spectacles ont déjà été annulés en raison de la crise sanitaire et d'autres peuvent l'être au dernier moment ! Pour être informé-e des éventuels changements de programme, suivez l'actualité de la Ville sur les réseaux sociaux, C2L radio, les journaux, etc. !

JOURNÉES DU PATRIMOINE SAM 19 SEPTEMBRE · 15H

## DEAMBULATION POÉTIQUE ET MUSICALE

À l'occasion des *Journées du patrimoine*, la Maison de la nature et de l'eau propose une déambulation poétique sur la rive côté Loing du lac alternant textes sur la nature et musique en compagnie de Patrick Scheyder avec le renfort du percussionniste syrien Samir Homsy et du chanteur kabyle Abdelghani Benhal. Animation gratuite. Rendez-vous à 15h à la baignade du lac. Durée : 1h. Renseignements : 06 42 07 34 75.

